

# Pays-Bas

## Plan d'urgence pour protéger les emplois et les entreprises

Après la mise en confinement restreint des Pays-Bas, la confiance des chefs d'entreprises s'est effondrée. Afin de limiter les répercussions sur l'économie, le gouvernement a annoncé un plan complet de mesures visant à protéger les emplois et les entreprises. Le pays bénéficie, en effet, d'une position budgétaire favorable, qui lui confère une puissance de feu suffisante. Quoi qu'il en soit, chaque mois de confinement pourrait amputer la croissance du PIB d'environ 2 points. En cas de redressement rapide de l'économie néerlandaise, le repli du PIB pourrait être contenu aux environs de 3,5 % en 2020.

### ■ La confiance plonge en mars

Suite à l'épidémie de coronavirus, le climat économique s'est sérieusement dégradé. La confiance des chefs d'entreprises s'est effondrée en mars, ces derniers anticipant une forte baisse de l'activité. En particulier, les secteurs orientés vers la consommation, comme le commerce de détail, l'hôtellerie et le voyage ont fait état d'une détérioration notable du climat des affaires. Dans le secteur manufacturier, les entreprises continuent de signaler des carnets de commandes bien remplis ainsi qu'un niveau bas des stocks de produits finis. Cependant, ces signaux positifs vont probablement disparaître avec l'entrée du pays en confinement.

### ■ Un plan d'urgence

Le gouvernement a pris une série de mesures en faveur des salariés, des indépendants et des entreprises. Pour préserver les revenus des salariés, un régime d'une durée de trois mois a été annoncé. Les entreprises, qui s'attendent à une baisse d'au moins 20 % de leur chiffre d'affaires, pourront ainsi demander une subvention allant jusqu'à 90 % des salaires versés au personnel permanent ou aux intérimaires, à la condition de ne procéder à aucun licenciement. Les travailleurs indépendants pourront percevoir une aide pouvant aller jusqu'à EUR 1 500 par mois.

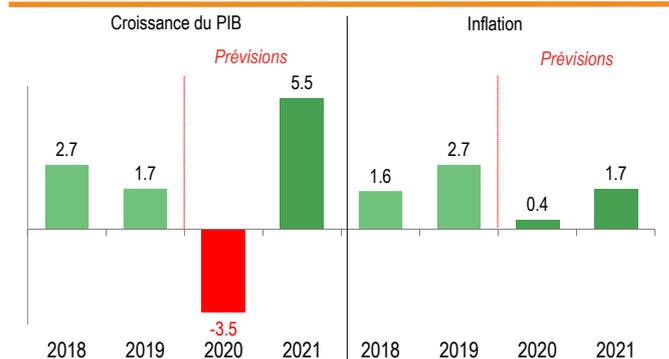
Pour éviter les problèmes de liquidité, les entreprises qui auront du mal à obtenir un prêt ou une garantie auprès d'un établissement de crédit pourront bénéficier de la garantie de l'État. Les jeunes entreprises se verront accorder un moratoire de six mois sur le remboursement de leur crédit. De plus, les sociétés pourront demander un report de paiement de l'impôt.

Les coûts budgétaires du plan d'urgence sont considérables, de l'ordre de EUR 10 à 20 mds par trimestre. Selon les estimations du gouvernement, le coût du dispositif de chômage partiel pourrait déjà s'élever en soi à EUR 10 mds, si 25 % des employeurs y recouraient pour 45 % de la masse salariale sur une durée de trois mois, un coût abordable même si la crise dure plusieurs trimestres. En 2019, l'excédent budgétaire s'est élevé à EUR 14 mds (1,7 % du PIB) et la dette publique se montait à peine à 48,6 % du PIB.

En raison de la crise, la dette publique va rapidement augmenter dans les prochains mois : les recettes fiscales vont, en effet, diminuer tandis que les prestations de sécurité sociale sont appelées à augmenter. De plus, l'État pourrait avoir à renforcer sa participation dans les sociétés en difficulté. Les finances publiques sont heureusement en bonne santé. Le principal problème pourrait venir de la mise en œuvre, dans de bonnes conditions d'efficacité,

### 1- Croissance et inflation

(g.a., %)



Source : BNP Paribas Global Markets

des garanties de prêt et autres mesures de soutien au cours des prochains trimestres.

### ■ Les baisses de production pourraient être importantes

Suite au confinement, l'activité devrait se contracter dans bon nombre de secteurs. Cette mesure affecte, en particulier, les secteurs des services, comme l'hôtellerie, le tourisme et les services à la personne. D'autres secteurs, comme l'industrie manufacturière, pourraient être touchés en raison de la rupture des chaînes d'approvisionnement et de l'effondrement de la demande. Selon les estimations du Bureau central du Plan (CPB), en cas de confinement d'une durée de trois mois, l'activité économique pourrait accusé un repli de 10 % à 15 % au T2. Dans ce scénario, la croissance du PIB se contracterait de 1,2 % en 2020, contre une progression de 1,4 %, selon les estimations de début mars. Le déficit public s'élèverait à 1,3 % du PIB, alors que le CPB prévoyait auparavant un excédent de 1,1 % du PIB.

Le CPB pourrait avoir sensiblement sous-estimé les conséquences économiques du confinement. Selon les estimations de l'OCDE, chaque mois de confinement pourra amputer la croissance du PIB d'environ 2 points. En cas de confinement restreint d'une durée de presque deux mois et de redressement rapide, le PIB pourrait enregistrer une contraction de près de 3,5 % en 2020, ce qui en ferait la récession la plus sévère depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Raymond Van der Putten

[raymond.vanderputten@bnpparibas.com](mailto:raymond.vanderputten@bnpparibas.com)

